

<http://www.snetap-fsu.fr/Auvergne-boycott-du-CTREA-du-3.html>



Auvergne : boycott du CTREA du 3 juillet

- En Région -

Date de mise en ligne : mercredi 8 juillet 2015

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

Partout diminution de la [DGH](#) : Nous ne siégerons pas non plus à ce [CTREA](#)
...nous n'avons pas de mandat pour mettre en ½uvre avec l'Administration ces politiques d'austérité
!...

Nous ne siégerons pas pour les mêmes raisons précisées lors des précédents [CTREA](#).

Nous ne sommes toujours pas entendus par la Direction Régionale de l'Agriculture et de la Forêt et par le Ministère de l'Agriculture qui poursuit la politique d'austérité.

Le dialogue social est de ce fait impossible dans le cadre préétabli d'une enveloppe budgétaire restreinte et insuffisante pour répondre au fonctionnement normal du service public d'enseignement agricole.

Ces restrictions budgétaires sont présentées comme un fait indiscutable et indépassable.

Ainsi tous les arguments objectifs n'ont plus leur place, les revendications ne sont pas prises en compte, les principes démocratique et laïque sont bafoués.

Pourtant ces restrictions ne sont-elles pas le résultat de choix politiques ?

Ces choix politiques ne vont-ils pas amener le pays dans la même situation que la Grèce ?

(Nous demandons à ce gouvernement de faire d'autres choix afin de permettre le bon fonctionnement du service public d'enseignement agricole.

D'année en année, les politiques d'austérité, de désengagement de l'Etat ont permis de fermer des établissements, des classes, de supprimer des heures d'enseignement, des postes d'enseignants, d'administratifs, de surveillants, de personnels d'entretien et de services, elles ont développé la précarité des personnels.

Les [EPL](#) sont acculés et mis en difficultés financières, les personnels sont sur-sollicités et pour beaucoup à bout de souffle.

La rentrée 2015 se prépare dans ce même cadre de la politique d'austérité, avec une dotation globale horaire insuffisante pour satisfaire les besoins et encore en baisse, contrairement à ce que nous a affirmé Madame la Directrice Générale lors de l'audience du 20 mai 2015 à Marmilhat.

En effet, les établissements sont sommés de « rendre » des heures d'enseignement (300 à Yssingaux, 2000 à Marmilhat) à un tel point que les référentiels ne pourront pas être respectés ([BTS](#) ACSE à Aurillac notamment).... les options ne seront pas honorées etc.

Il manque des moyens pour l'encadrement des élèves et en particulier des assistants d'éducation.

Il manque des infirmières, des personnels [ATT](#).

Des postes de fonctionnaires sont supprimés, remplacés par des personnels de plus en plus précaires (postes à

50% le plus souvent)

De ce fait, l'[EAP](#) ne répond pas aux attentes des jeunes et des familles, alors que les JPO laissent croire aux familles que leurs enfants seront tous accueillis.

Nous avons été élus en décembre dernier et nous détenons un mandat pour défendre le service public et les statuts qui lui sont associés. Nous n'avons pas de mandat pour mettre en œuvre, avec l'Administration, les politiques d'austérité mises en place.

Aussi nous rappelons, ici, quelques unes de nos propositions pour un bon fonctionnement du service public, afin que ses agents puissent remplir convenablement leurs missions :

1. Rétablissement de tous les postes statutaires supprimés ou manquants. Création de postes à hauteur des besoins pour une véritable titularisation des agents contractuels.
2. Ouverture des classes demandées par les établissements publics, qui répondent à des besoins de Service Public (sauf les demandes d'ouverture en partenariat avec l'Enseignement Agricole Privé).
3. Dédoublage des classes, de la seconde au BTS, avec une classe pour chaque option de formation et ainsi faire disparaître les seuils de recrutement, ce qui éviterait le refus d'élèves.
4. Maintien de la collègue, agent contractuel sur le poste à 50 % d'histoire géographique à Aurillac.
5. Arrêt des contre-réformes et abrogation de toutes celles qui ont mis à mal le Service public d'enseignement notamment la nouvelle réforme territoriale qui entérine la disparition du service public car elle affecte directement la qualité de sa mission.

ü ü

1